



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

L'Office français de la biodiversité en **Ardèche**



LES MISSIONS



Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police judiciaire et administrative, sous l'autorité respective du Procureur de la République et du Préfet de département, ainsi que des actions de police sanitaire.

Ils conduisent des enquêtes dès lors qu'une infraction environnementale est constatée : atteintes aux milieux aquatiques et terrestres (destructions, pollutions, altérations) ou atteintes aux espèces sauvages (braconnage, prélèvements illégaux, trafic).

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect des prescriptions réglementaires :

- pour la pratique de certaines activités : chasse, pêche de loisir, cueillette, bivouac... ;
- en milieu aquatique (continuité écologique des cours d'eau, gestion quantitative et qualitative) ;

- dans les espaces naturels protégés sous arrêtés biotopes et Natura 2000 (22 sites) ;
- dans la réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche et celle de la Platière ;
- dans le cadre de projets d'aménagement : vérification des mesures correctives et compensatoires visant à limiter les impacts des travaux sur la biodiversité ;
- en cas de détention, d'élevage et de vente d'espèces non domestiques.

>
Surveillance d'un espace naturel sensible soumis à réglementation





DE L'OFB EN ARDÈCHE

Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi à long terme de l'évolution des milieux et des espèces, en appliquant différents protocoles.

Ils relèvent des indices de l'état de conservation des cours d'eau, zones humides, bocage.

Face aux risques sanitaires (influenza aviaire, peste porcine africaine), ils participent à la surveillance de la faune sauvage.

Concernant les espèces, ils collectent des données grâce par exemple :

- au baguage de limicoles (bécasses des bois) et colombidés (tourterelles, pigeons) ;

- au comptage de différentes espèces à enjeu de conservation : écrevisse à pieds blancs, saumon d'Atlantique, apron du Rhône, alose feinte... ;
- au comptage des oiseaux communs au cours des suivis temporaires et hivernaux ;
- à la surveillance de certaines espèces exotiques envahissantes : écrevisse américaine, ouette d'Égypte.

Toutes ces données alimentent les bases d'inventaires nationaux.



Contrôle de la continuité écologique de la rivière du Doux





^
Sensibilisation à la biodiversité locale lors de la Fête de la Nature à La Beaume

<
Baguage d'une bécasse des bois



Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité en Ardèche, le service départemental de l'OFB s'engage aux côtés des acteurs publics territoriaux :

- il apporte un appui aux services de l'État (DDT*, DREAL*,...) sur des orientations réglementaires. Il rédige des avis techniques pour prévenir les impacts des aménagements en milieu naturel ;
- il contribue aux documents de planification des milieux aquatiques (ex. Natura 2000...) et terrestres ;
- il participe à des comités décisionnels : MISEN*, CLE*, CDCFS*...

*

DDT : direction départementale des territoires

DREAL : direction régionale de l'Environnement, et de l'Aménagement et du Logement

MISEN : mission Inter-Services de l'eau et de la Nature

CLE : commission locale de l'eau

CDCFS : commission départementale chasse et faune sauvage

Mobiliser les acteurs et les citoyens

Parce que la reconquête de la biodiversité nécessite l'implication de tous, les agents du service départemental cherchent à mobiliser la société lors d'évènements publics (salons, journées découvertes...), ou dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité ?

Des projets participatifs existent, tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires terrestres éducatives et les programmes « Engagés pour la nature ».

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique « les programmes et actions »



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité. Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE
DÉPARTEMENTAL
DE L'ARDÈCHE

Implantation :

Privas

Rattachement :

direction régionale
Auvergne-Rhône-Alpes
de l'OFB

Effectifs :

16 agents

—
Intervention sur l'ensemble
du département en milieu
terrestre et aquatique.

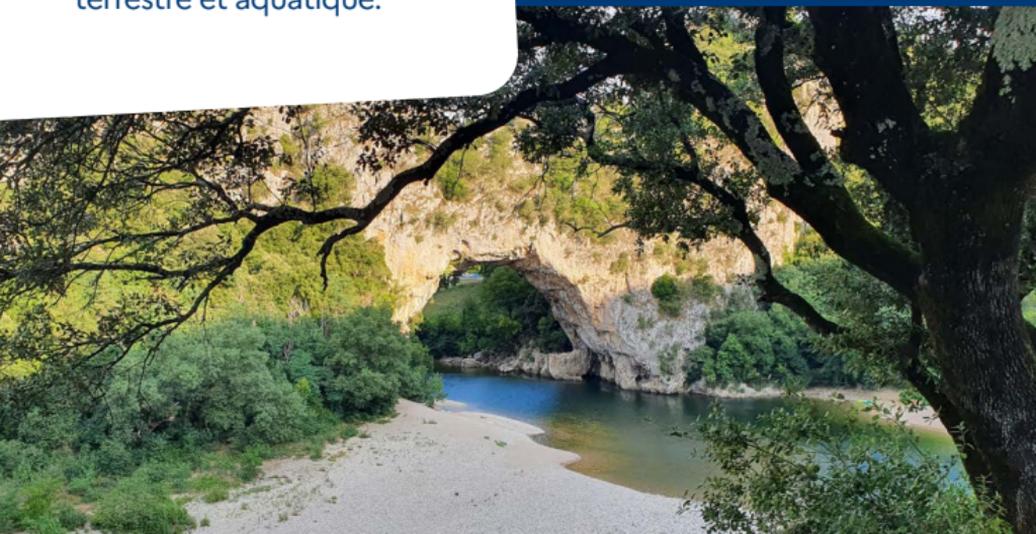
L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les habitats dans lesquels ils vivent. Les humains font partie et dépendent de la biodiversité. Elle fournit oxygène, alimentation, énergie ainsi que de nombreux matériaux et médicaments. Elle contribue également à la fertilité des sols et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES* : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques



Service départemental de l'Ardèche

2 place Simone Veil
07000 Privas
04 75 64 62 44
sd07@ofb.gouv.fr



Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

Chemin des chasseurs
69500 Bron
04 72 78 89 40
dr.auvergne-rhone-alpes@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar
94300 Vincennes



www.ofb.gouv.fr
[@OFBiodiversite](https://twitter.com/OFBiodiversite)

